

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 3 juillet 2018 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARTINE COLOMBIER,
coprésidente habitante



FREDERIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Rue du Mont Blanc** : les conseillers de quartier demandent les résultats du radar pédagogique. L'agent indique que le service voirie est compétent pour le déploiement des radars. Les données seront communiquées prochainement.

• **Chemin de Saint Bonnet de Mure** : les riverains évoquent une augmentation de la circulation et demandent la pose de radars pédagogiques et une vigilance de la part des équipages de police municipale. Les conseillers de quartier indiquent aussi que chaque week-end pendant les travaux les feux de signalisation sont en panne ce qui peut rendre ce secteur accidentogène. Ils demandent à la Ville qu'un contact soit affiché pour signaler ce dysfonctionnement y compris le week-end.

Des habitants évoquent l'impact sur la circulation de l'ouverture d'un village des marques à Saint-Laurent de Mure.

Les conseillers de quartier évoquent les cambriolages qui ont eu lieu récemment dans le quartier, et demandent si des rondes de police ont été accentuées en réaction et pour prévenir ces faits. Le policier répond les polices municipales et nationales sont particulièrement vigilantes par rapport à cette problématique. Le policier précise que les flagrants délits sont rares mais indique que des contrôles systématiques

sont réalisés sur les personnes qui font preuve de comportements suspects aux abords des propriétés.

L'agent rappelle le numéro de la police municipale 0478200095 et indique que désormais la police municipale est chargée du dispositif « tranquillité vacances ». Il précise qu'après 17h30 les appels basculent sur le portable de la patrouille.

Une conseillère de quartier demande s'il est envisageable de mettre en place pour la prochaine rentrée scolaire une rencontre entre les policiers et les associations de parents d'élèves afin d'expliquer le rôle et les missions de chacun dans le cadre des manifestations organisées en lien avec les groupes scolaires comme les kermesses.

➤ Avancement des projets :

• **Chemin de St-Bonnet de Mûre** : présentation par la Ville des plans et de l'échéancier

Le projet de voie verte est présenté aux conseillers de quartier. La Ville indique que les travaux d'assainissement sont en cours et les travaux d'enfouissement des réseaux débuteront le 16 juillet. Les conseillers de quartier se disent satisfaits que la voie verte se poursuive jusqu'au centre équestre.

• Merlon anti-bruit A43

Le coprésident élu indique que depuis que l'interlocuteur de la Ville à l'AREA a changé, les discussions sont plus encourageantes. La rédaction de la convention opérationnelle est en cours et aboutira à une signature cet automne. L'étude acoustique mise à jour par l'AREA devrait confirmer la baisse du volume sonore ressenti par les habitants de la Fouillouse qui est une des conditions de validation du projet. La Ville fournira la liste des matériaux inertes et non issus de démolition qui seront utilisés pour la conception du merlon.

• Retour sur réunion du 12 juin Shunt de Manissieux

Les conseillers de quartier étaient présents à la réunion publique à Meyzieu et indiquent que la Métropole n'a pas apporté les éléments et les réponses qui étaient attendus. Le coprésident élu rappelle la position du Maire sur ce qu'on appelle le nœud de Manissieux. D'une part, il ne

s'agirait que d'une solution temporaire pour absorber tout le trafic supplémentaire lié au déclassement de l'A6-A7 et d'autre part ce projet se situe dans un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains – un PENAP.

Le Président de la Métropole de Lyon s'est engagé à réexaminer avec le plus grand sérieux les études et le Préfet de Région a confirmé à la Ville qu'aucune décision n'a été prise au sommet de l'Etat et qu'il était également soucieux du respect des territoires et des habitants. Le Maire échange également avec VINCI sur des solutions alternatives.

Les conseillers de quartier demandent s'il ne serait pas opportun de créer une association ou un mouvement citoyen en lien avec des juristes qui travailleraient sur les questions environnementales du projet. L'objectif serait de demander des compensations en termes de qualité de vie et de qualité de l'air notamment ceci pour limiter au maximum les nuisances pour les habitants.

• Collège la Xavière : point sur l'avancement travaux, piste cyclable pour les élèves

La Ville indique que les travaux du collège sont en cours, la fin du gros œuvre est prévue pour septembre 2018. Pour le parking et le city stade, les procédures administratives sont lancées et l'étude environnementale est en cours. Les conseillers de quartier indiquent qu'ils souhaitent que la création d'une piste cyclable soit étudiée car si la voie est en zone 30 il n'y a pas d'obligation d'en créer une alors que cela paraît plus sécurisant pour les cyclistes. La Ville rappelle que la Métropole est compétente pour l'aménagement de la voirie et qu'une réflexion globale sera menée sur les aménagements à réaliser aux abords du collège.

• Aire de jeux Place Honoré de Balzac : point par le Groupe de Travail

Les conseillers de quartier avaient commencé à interroger les habitants en 2012. Ils ont souhaité reprendre la réflexion afin de formuler une proposition d'aménagement d'une aire de jeux. Cette enquête montre que faute d'une offre suffisante sur le quartier, beaucoup d'habitants se rendent

à Genas ou Saint Bonnet de Mure. Les habitants interrogés souhaiteraient que l'aire soit située place Honoré de Balzac en face de l'école Mi-Plaine à proximité du skate-park. Ils pourraient s'y rendre facilement à la sortie de l'école. Les jeux seraient adaptés à des enfants âgés de 1 à 12 ans. Des jeux de type parcours avec toboggan et araignées sont à privilégier. Au delà de l'aire de jeux, des propositions ont été émises comme l'installation d'un silo à verre enterré et l'embellissement du skate-park. Les conseillers suggèrent aussi de mobiliser les chantiers permanents d'insertion sur ce projet. Une rencontre aura lieu prochainement avec le service espaces publics de la Ville pour avancer encore. La Ville remercie les conseillers de quartier et le parent d'élève très impliqués dans la démarche de restitution de cette enquête.

• **Liaison La Fouillouse/Manissieux et La Fouillouse sentier route de Vienne**

Ce projet a été présenté au groupe de travail interquartiers modes doux le 4 juillet dernier.

• **Fibre : point sur le raccordement**

Certains conseillers de quartier ont réussi à contacter SFR pour faire part de dysfonctionnements mais certains sont sans solution.

➤ **Rue Ambroise Paré**

• **Circulation et vitesse excessive des véhicules et manque de visibilité en sortie de la rue Schoelcher.**

Une consigne sera transmise aux équipages pour qu'ils fassent preuve de vigilance. La Ville indique aussi que des aménagements de voirie pourraient être installés suite à la livraison du collège.

➤ **Place de l'Eglise**

• **Demande d'indication des lieux et nombre de places de parking**

La Ville indique qu'une signalétique a déjà été mise en place, il serait nécessaire de procéder à une étude pour voir si elle doit être complétée. Le parking de la place de l'Eglise est aujourd'hui bien jalonné et au vu de sa petite taille, il ne semble pas opportun de refaire des panneaux simplement pour indiquer le nombre de places.

• **Demande d'installation de toilettes publiques**

Cette proposition sera étudiée.

➤ **Infos Mairie**

La Ville évoque la Maison du vélo qui ouvrira ses portes à proximité du lycée Condorcet et des commerces de l'esplanade des arts à l'occasion de la semaine de la mobilité du 17 au 21 septembre. Son inauguration officielle est prévue le vendredi 21 septembre à partir de 18h30. La maison du vélo proposera de nombreux services aux usagers de la bicyclette et en particulier des ateliers d'autoréparation de vélos.

? **TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES**

> **Chemin de Teyssin** : les conseillers de quartier ont constaté des dépôts sauvages et s'interrogent sur le fonctionnement de la vidéoverbalisation. Ils demandent si le règlement de la déchetterie pourrait être assoupli notamment pour les professionnels et les personnes qui y viennent avec une camionnette. La Ville rappelle que ce règlement est valable pour toutes les communes de la Métropole qui dispose de la compétence pour cette question.

> **Chemin de la Pierre Blanche** : des riverains demandent une intervention du service voirie sur les quilles et que les haies soient taillées. La visibilité est très réduite et c'est peu pratique pour la circulation des cyclistes. La même demande d'élagage est formulée pour le panneau vers la station service.

> **Arrêt Manissieux Clémenceau** : les conseillers de quartier demandent s'il est possible d'installer un abribus. La Ville a transmis la demande au Sytral qui a émis un avis négatif.

Un conseiller de quartier demande s'il est envisagé d'installer un terrain de boules place Honoré de Balzac.

> **Rue des Muriers** : les conseillers de quartier évoquent l'insalubrité au pied du silo à verre.

> **Environs du lotissement Ambroise Paré** : des personnes demandent s'il est possible d'installer des panneaux sur la propreté canine en précisant les amendes encourues en cas de comportements inciviques des

propriétaires de chiens. La même demande est formulée à proximité du futur collège la Xavière et vers la rue Schoelcher.

Un conseiller de quartier évoque les travaux d'agrandissement du cimetière et indique qu'il n'y a pas d'accès vers la Fouillouse.

Le coprésident du conseil de quartier rappelle la réunion de présentation de la société Ecodis qui s'installera sur l'ex-site de Michelin. ECODIS est un fabricant de lanterneaux pour le désenfumage, l'éclairage naturel et l'aération naturelle. La circulation autour du site a notamment été évoquée lors de la réunion.

> **Chemin de la Pierre Blanche** : un riverain évoque les nuisances sonores liées à l'activité de l'entreprise Solyem et demande si la Ville peut appuyer ses demandes d'intervention pour réduire les bruits liés à la ventilation. Il évoque aussi les alarmes du site qui se déclenchent régulièrement. Plusieurs conseillers de quartier demandent aussi qu'un rappel soit fait aux entreprises pour limiter les nuisances sonores liées aux alarmes de ce parc d'activités.

> **Vers la fin du chemin de Saint Bonnet de Mure/ rue du Sureau** : un conseiller de quartier évoque la circulation des auto-écoles qui prennent le sens interdit sauf riverains. Il évoque aussi le comportement peu sympathique de certains moniteurs lorsque les habitants leur rappellent quelques préconisations de bon voisinage.

> **Route de Toussieu** : vers le cimetière: des riverains demandent le nettoyage des bas côtés et une taille des haies pour améliorer la visibilité.

Une conseillère de quartier évoque l'installation d'un chenil en dehors des règles d'installation de ce type d'établissement et en dépit du règlement de copropriété. Cela inquiète les riverains et cause de nombreuses nuisances. Les habitants demandent le soutien de la Ville car la communication avec le propriétaire est difficile. La police administrative et la police municipale de la Ville feront les vérifications d'usage.

> **Vers nationale 6, 123 route de Grenoble** : un habitant évoque la dangerosité du cheminement piéton et demande que des réparations soient effectuées au niveau de la voirie.

VILLE DE **SAINT-PRIEST**

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier

«**Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse**» c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., BOUTI S., **BOUVIER A., BREURE C.**,

CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P., COLOMBIER M.**, CORNELOUP N., FAURE G.,

FAYET A., **FOREST F., GOURRU-LESIMPLE G., GRANDVAL G.**, JAMAIN J.,

LACROIX R., **LAFORT B., LEFEVRE L., MELCHIOR V., MOULIN L., PERALTA J., POMI D.**,

REA M., ROMEND A., ROMERO C., ROSE E., THIRY C., VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

